



N° 17  
18 décembre 2018

Nom de l'organisation:  
USR CGT 37  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT AVERTIN  
Tel : 02 47 38 53 81

[usrctg37@orange.fr](mailto:usrctg37@orange.fr)  
[www.ud37.cgt.fr](http://www.ud37.cgt.fr)

**Edité par l'Union  
Syndicale des Retraités  
CGT  
D'Indre et Loire  
Directeur de publication :  
Hervé Rigault**

N° ISSN: 2275-4261

## SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 compte rendu de la  
réunion publique sur la  
réforme des retraites du  
16 octobre

Page 3 : suite du compte rendu  
de la réunion publique sur la  
réforme des retraites  
du 16 octobre/ les brèves

Page 4 : Nos actions en images

Page 5 : solidarité et fraternité  
unique rempart contre  
l'extrême droite en France et  
dans le monde

Page 6 : résultats élections et  
billet de mauvaise humeur

Page 7 : fin de la cotisation  
sociale par Michel Etiévent,  
historien, biographe  
d'Ambroise Croizat

Page 8 : sports/loisirs/culture

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Hervé RIGAULT  
Secrétaire de l'USR CGT 37

## ON DIRAIT QUE ÇA PÈTE ?

Depuis des mois, à chaque fois que l'on a une occasion de se rencontrer, il n'y a pas une seule fois où on ne se dit pas : « ce n'est pas possible, ça va pas pouvoir durer comme ça, ça va bien finir par péter ». Et bien, aujourd'hui, il semblerait, même si ce n'est pas encore le grand soir, que ça pète un peu partout.

Pour faire simple. Ça pète parce que les politiques mises en œuvre, depuis des années, pour sauver le capitalisme en crise produisent des effets insupportables pour la grande majorité de la population, qu'elle soit scolarisée, en activité, au chômage ou bien en retraite. On n'en peut plus ! Et en plus Macron multiplie les provocations humiliantes, pas la peine d'en faire la liste ici.

Donc ça pète. Ça a pété et ça pète encore chez les cheminots. Ça pète dans les raffineries. Ça pète chez les pompiers. Ça pète chez les ambulanciers. Ça pète chez les hospitaliers. Ça pète dans les lycées. Ça pète chez les avocats. Ça pète chez les policiers ... et j'en oublie. Il paraîtrait même, figurez vous, que ça commence à péter chez certains préfets !

Et puis, il y a les fameux gilets jaunes.

On s'en est d'abord méfié : « on ne sait pas qui c'est, ils ne sont pas clairs, ils sont bordéliques, ils ont de mauvaises fréquentations, ce n'est pas démocratique, c'est violent, on n'a pas la même culture, ils ne veulent pas de nous, les médias les soutiennent ... etc. » Ce n'était pas tout faux. On avait aussi et ça se comprend, un peu l'impression de se faire cocufier.

Et puis, petit à petit, ça a changé. On s'est rendu compte que leurs revendications sont à 90 % proches des nôtres. Notre travail y est peut être pour quelque chose ? Ils ont (pas partout c'est vrai) fait un peu le ménage chez eux. Pour beaucoup, ce sont des travailleurs pauvres bossant dans des boîtes au milieu de déserts syndicaux. Mais il y a aussi des syndiqués et des syndiqués à la CGT. On voit bien que le gouvernement ne leur répond que par la violence, à coups de matraque, de grenades ou de balles en caoutchouc, tant pis pour les dégâts humains. Leur détermination mérite le respect.

Alors et si, finalement, le jaune se mariait au rouge, comme le dit Philippe Martinez, qui y perdrait ?

Alors on fait quoi ?

Même si on ne se sait pas si le mouvement va durer longtemps, le syndicalisme aurait beaucoup à perdre s'il tombait dans l'un des deux panneaux suivants :

- le repli sur soi et la frilosité envers le mouvement qui entérineraient pour longtemps la coupure entre une large partie des salariés et les syndicats, toutes organisations confondues

- à l'inverse, la dissolution dans le mouvement qui liquiderait plus d'un siècle d'expérience, de travail d'organisation, de luttes et de conquêtes.

Le mouvement nous interpelle, nous devons donc, tout en restant lucides, élever notre niveau d'action à hauteur des enjeux énormes qui se dessinent dans la société.

- Renforcer le travail syndical dans les UL, les UD et les entreprises pour créer de nouvelles bases syndicales
- renforcer les organisations existantes. Il ne faut plus de déserts syndicaux.
- Faire connaître à tous les salariés, quelle que soit la couleur de leurs gilets, nos analyses, nos revendications, en débattant sans sectarisme partout où nous le pouvons.
- Multiplier, sans attendre, les initiatives, autant que possible d'une manière unitaire, condition de notre crédibilité.

C'est ce à quoi s'attachera l'USR dans les jours qui viennent, notamment en lien avec l'intersyndicale des retraités et bien sûr avec l'UD. Les choses peuvent évoluer très vite dans les jours qui viennent, restons soudés, restons en contact.

Découvrez le site de l'Union  
Confédérale des Retraités CGT :  
<http://www.ucr.cgt.fr/>

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Compte rendu de la RENCONTRE DEBAT REFORME des RETRAITES du 16 octobre 2018: UNE INITIATIVE UNITAIRE ORIGINALE et FRUCTUEUSE

La soirée unitaire du 16 octobre 2018, organisée par la CGT, Solidaires, FSU, CGC, FGR FP, UNSA, a connu un franc succès de participation avec plus de 200 participants et a été d'une excellente qualité. Ce succès traduit la capacité d'animation de l'Intersyndicale de retraités 37.

Nos invités, Jean-Marie Harribey et Christiane Marty, ont magistralement analysé le projet gouvernemental de retraite à points et montré sa finalité libérale profonde et ses effets ravageurs.

Ils ont affirmé avec force que rien ne justifie aujourd'hui une réforme systémique des retraites et qu'il s'agit en fait d'un projet essentiellement politique.

Malgré toutes les attaques depuis 1993, notre système actuel de retraite par répartition et à prestations définies sur la base d'annuités se positionne comme le meilleur en Europe quand on regarde les deux critères fondamentaux : le niveau des pensions au regard des salaires, le degré de solidarité collective. On ne le ressent pas forcément comme cela mais c'est certainement le fruit de notre histoire sociale et de notre lutte constante pour le défendre.



Cette situation est considérée comme intolérable pour tous les chantres du libéralisme : avec des retraites qui représentent 14 % du PIB, ceux-ci considèrent que c'est beaucoup trop et donc qu'il faut réduire massivement ce pourcentage. C'est la raison profonde de la réforme du gouvernement.

Cette réalité est habilement masquée derrière l'argument empreint d'égalité du 1 € cotisé donnant le même droit en pension pour tous quelque soit sa carrière. Présentation trompeuse à démonter.

Alors qu'aujourd'hui des périodes de précarité, d'arrêts, de carrières courtes et autres donnent lieu à des validations de trimestres effaçant les trous inhérents aux aléas de la vie, c'en serait fini de cette « réparation ». Tout trou de carrière pro-

fessionnelle se paît plein pot, c'est à dire par une coupe brutale sur la pension finale.

Avec un tel système, les Femmes seraient particulièrement pénalisées. L'inégalité de salaire qui les frappe durant leur période d'activité se répercuterait totalement dans leur pension. De même les périodes manquantes dues à la maternité, garde d'enfants et autres, se retrouveraient sans compensation au moment de leur retraite. Pour elles, la retraite serait la réplique conforme de leur carrière perpétrant ainsi jusqu'au bout et en totalité les inégalités de leur vie active.



Alors qu'aujourd'hui, le nombre de trimestres cotisés nous donne un montant connu et garanti de pension, un système par points masque le prix d'achat du point à l'entrée et surtout le prix du point de sortie qui serait fixé par décret gouvernemental : on aboutirait ainsi à un montant de pension aléatoire et inconnu.

La réforme proposée représente donc un changement complet de logique.

Dans les réformes précédentes, on jouait sur les paramètres de l'âge de départ, du taux de cotisation et du taux de remplacement. Avec la réforme, ces paramètres n'ont pas disparu, ils sont masqués.

Par exemple, les carrières courtes ou trouées vont se traduire par une pénalisation à 100 % des périodes manquantes, entraînant un niveau de pension jugé à juste titre trop bas et poussant - pour ne pas dire contraignant sans que cela soit dit par le système - le salarié à travailler plus longtemps pour rétablir les choses.

C'est une réforme totale, systémique, où maintenant si on sait à peu près ce qu'on va payer pour acheter ses points, on ne sait absolument pas ce qu'on va recouvrer. Et à la fin, stade suprême de la liberté bien sûr, c'est chacun qui décidera de partir avec une pension rabougrie ou de continuer à travailler - en admettant que cela

soit possible quand même - pour obtenir des points supplémentaires.

Et c'est là qu'on découvre le loup : devant une telle perspective, on comprend que nombre de salariés chercheront à se payer eux-mêmes une retraite supplémentaire par capitalisation.

A ce sujet, il faut dire haut et fort que même avec la capitalisation, personne ne se paie sa propre retraite. C'est toujours le travail des actifs du moment qui par répartition/cotisation ou par capitalisation/rente finance les pensions des retraités.

### Des pistes alternatives existent et ont été évoquées

La première condition est celle d'une autre répartition entre les revenus du capital et ceux du travail.

Sinon, on ne fait que se partager autrement les miettes.

Il faut ensuite en revenir à l'indexation des pensions sur les salaires.

Imposer à marche forcée l'égalité des salaires Homme/Femme : c'est une mesure de justice bien sûr, c'est en l'occurrence une mesure majeure de financement des pensions.



Augmenter progressivement le taux de cotisation dont le patronat ne veut absolument pas.

Elargir l'assiette des cotisations et instaurer une sur-cotisation pour les emplois à temps partiel.

Et bien sûr, parce tout part de là, avoir une politique de création d'emplois et de revalorisation des salaires qui représentent la base même des ressources de financement des retraites.

### Les questions et réflexions ont été nombreuses et les réponses éclairantes

Variabilité du point d'achat et du point de liquidation.

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Compte rendu de la RENCONTRE DEBAT REFORME des RETRAITES du 16 octobre 2018 suite

Salaire continué ou salaire socialisé ? Les termes sont très voisins : l'important dans les deux termes est le taux de remplacement et les revalorisations.

Demande et accord pour un argumentaire en 2 colonnes : ce que dit le gouvernement, pourquoi c'est faux dans l'autre.

Financement par l'impôt : une mauvaise idée en raison du risque d'arbitraire gouvernemental.

Prise en compte de l'espérance de vie : à rejeter car outre des problèmes techniques, elle conduit à ces fameux comptes notionnels expérimentés en Suède avec des résultats catastrophiques.

Système à points = double peine pour les Femmes. Salaires inférieurs, pensions copie conforme.

La réforme proposée cadre complètement et s'inscrit dans le Rapport sur les Actions Publiques préconisant de réduire drastiquement les dépenses sociales, retraites et santé. Se dessine clairement l'objectif d'ouvrir tout cet énorme champ social aux marchés financiers.

Le système à points fonctionne automatiquement par décret : le paritarisme disparaît.

Proposer l'élargissement de l'assiette veut bien dire qu'on applique le même taux à la totalité de la nouvelle assiette. Sinon, on encouragerait à encore plus de profit : un comble pour nous !

Seul le travail crée la Valeur Ajoutée. A ce titre, bannir le terme « cotisation patronale » hérité de raisons historiques à la Libération pour créer le paritarisme (il faut être deux par définition)

Chose peu connue, la productivité n'a jamais aussi peu progressé depuis qu'on a massivement introduit l'informatique dans l'économie. Résultat pouvant paraître paradoxal mais fondamental car il prouve que l'origine du chômage n'est pas là mais bien dans le capitalisme lui-même.

Dans son histoire, le capitalisme a connu et généré des crises sociales

Aujourd'hui, pour la première fois de son histoire, il connaît une double crise : une crise sociale et une crise écologique. A nous de comprendre ce que cela veut dire pour déterminer notre action.

Gérard Gaumé



## Les brèves.....les brèves.....les brèves.....les brèves (17 septembre - 15 décembre 2018)

### Septembre 2018 (suite)

22 Canicule en région Centre, surmortalité de 18 %, les plus de 75 ans davantage touchés

### Octobre 2018

01 fréquentation des cinés en baisse dans le 37 en 2017

02 Opération antifraude sur les poids lourds au péage de Monnaie

03 Manif retraités CFTD à Tours. La préfecture n'a pas communiqué de chiffres.

08 Tours, la rue Charles Bedaux (collabo) enfin débaptisée et renommée Thérèse Voisin (résistante)

09 Manif interpro et intergénérationnels à Tours : 3500 (journée nationale d'action)

Santé 37 Dépression professionnelle en hausse chez les médecins du 37

Manif des avocats contre la Loi programme de la justice

10 Mobilisation contre le malaise social à la Poste

13 Manif contre le réchauffement : 1 200 à Tours

18 Entre 600 et 1 000 retraités dans la rue à Tours (journée nationale d'action)

19 Annonce de la fermeture de 5 centres AFPA dans la région dont Veigné (37)

24 Annonce de la fermeture de Safety-Sandvik à Fondettes (161 emplois)

Les stagiaires de l'IFRAC (Forget) bloquent les portes du centre de formation en règlement judiciaire

26 Succès de la réunion publique organisée par les organisations syndicales de retraités sur la réforme des retraites (200 au Sanitas)

27 La Cour des Comptes pour la suppression du CHU de Tours

### Novembre 2018

01 Haut de la rue Nationale à Tours : montage financier Heracles- Eiffage- Naos- Hilton

Démission du Comité Directeur de la Ligue du Centre de Football (déficit financier et harcèlement)

12 Manif Éducation Nationale : 4 à 600 à Tours

15 Manif des policiers à Tours

17 Mouvement des « gilets jaunes » 1 500 selon la NR

19 Amboise : 37 suppressions d'emplois chez Jaybeam

20 Keolis conserve la concession de Fil Bleu à tours

Grève au barreau de Tours contre la réforme de la Justice

22 Manif des pompiers (CFTC) pour des effectifs et contre le management

23 La Commission Nationale

d'Aménagement

Commercial n'autorise pas le village des marques à Sorigny

25 Manif des « gilets jaunes » à Tours : violences policières

29 Double rassemblement pour l'emploi (CGT) devant la préfecture et devant l'usine Sandvik à Fondettes

30 Blocage de lycées à Tours contre la sélection, le manque de profs, le service national universel

### Décembre 2018

01 Un gilet jaune a la main arrachée par une grenade pendant la manif

07 Manif du personnel du Conseil Départemental, intervention de la police

08 Le cortège pour le climat et celui des Gilets Jaunes s'applaudissent mutuellement.



# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Nos actions en image

Le 9 octobre 3000 dans les rues de Tours



Rassemblement des retraités pl. Jean Jaurès



Le 18 octobre 1000 retraités en colère



# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Solidarité et fraternité unique rempart contre l'extrême Droite en France et dans le monde

Qu'il résulte des conflits, de la misère ou des changements climatiques, le phénomène migratoire n'est pas nouveau et va, selon toute vraisemblance, perdurer et s'intensifier dans le futur.

**La France a enregistré un peu plus de 100 000 demandes d'asile en 2017**, un niveau « historique », d'après l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

**Il y avait moins de 20 000 demandes en 1981**, année la plus ancienne pour laquelle l'Ofpra a fourni des données. Les demandes d'asile ont ainsi augmenté de 17 % l'an dernier, atteignant 100 412 au total (dont 19 141 mineurs). En 2016, la progression était de 6,5 % ; un gros tiers des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié.

**L'Allemagne a** accueilli 280 000 demandeurs d'asile en 2016, contre 890 000 en 2015.

**En 2015, selon les chiffres du rapport de l'OCDE**, la France a accueilli un peu plus de 256 000 personnes sur son sol (toutes catégories confondues : migrations familiales, travailleurs saisonniers et temporaires, étudiants étrangers, demandeurs d'asile), contre 251 900 en 2014. Soit une hausse de 3900 personnes.

**Avec ce niveau d'immigration**, la France renoue avec des chiffres enregistrés au cours des années 1970.

**Le rapport de l'OCDE, publié en 2016**, précise que Paris a émis 217 500 permis de résidence permanente, dont un tiers concerne des ressortissants algériens, marocains et tunisiens. Un cinquième de ces permis ont été accordés à des ressortissants d'Afrique subsaharienne.

**Selon le dernier recensement détaillé de l'Insee**, la France comptait, en 2014, 65,8 millions de personnes vivant en France (hors Mayotte), dont 4,2 millions de nationalité

étrangère, soit 6,4 % de la population.

**Près de six millions de personnes vivant en France sont immigrées** (arrivées en France en étant nées de nationalité étrangère), dont 2,3 millions ont acquis la nationalité française, soit 8,9 % de la population totale.

**Au total, au sein de la population résidant en France, 61.6 millions de personnes ont la nationalité française et 4.2 ont une nationalité étrangère (6.4% de la population).**

**Parmi ces dernières, 0.6 million sont nées en France et 3.6 millions sont nées à l'étranger**

**Sur la période 2006-2014, la population de nationalité française a augmenté de 2.1 millions de personnes et celle de nationalité étrangère de 500 000 personnes.** La hausse de la population de nationalité française résulte d'un solde naturel positif de 1.9 million de personnes, d'un solde migratoire négatif de 900 000 personnes et de 1 million d'acquisition de nationalité française.



Enfin le profil des immigrés qui entre chaque année en France évolue au cours de la dernière décennie. La part des femmes continue d'augmenter. Celle des personnes originaires d'Europe se renforce : près de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 sont nés dans le continent. Depuis 2008, malgré la hausse du niveau de diplôme, la part des immigrés déclarant occuper un emploi l'année de leur arrivée en France est stable.

Malheureusement le résultat des politiques européennes et en France, au service du capital et du MEDEF sont en complet décalage avec les aspirations des peuples et le vent du néofascisme commence à se faire sentir dangereusement. C'est en exploitant la peur de l'autre qu'en France mais aussi en Autriche, en Hongrie ou encore en Pologne les idées racistes et xénophobes font leur lit.

En confiant la présidence tournante de l'Europe à l'Autriche pour les 6 prochains mois nul doute que le capitalisme européen et international ne sera pas bousculé quand on sait que le chancelier d'extrême droite KURZ veut avec ses amis au pouvoir en Autriche allonger la durée du travail à 12h par jour et à 60h par semaine.

Quant à celles et ceux qui planqués derrière leur ordinateurs, via les réseaux sociaux, déversent leur haine raciale et xénophobe contre les prétendus envahisseurs, ils renforcent et se nourrissent des idées d'extrême droite.

Face à l'internationale brune, nous devons développer notre syndicalisme, gagner de nouveaux droits uniques remparts contre la guerre économique. Nous devons réaffirmer en permanence notre solidarité et notre fraternité envers tous les peuples qui souffrent des guerres que le capitalisme mondialisé entretient à travers le monde.



Michel PINEAU

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Résultats élections et billet de « mauvaise humeur »

### Résultats des élections Professionnelles à la SNCF

La CGT 1ère organisation syndicale avec 34,02 % des voix tous collèges, soit plus de 10 points devant la 2ème.

Malgré l'évolution des effectifs (7 586 inscrits par rapport aux dernières élections) et de la participation par collèges aurait pu amener une recomposition profonde comme le souhaitent la direction et le Gouvernement.

Malgré cela, c'est une stabilité qui en ressort : CGT : 34,02 % (- 0,31 %) UNSA : 23,96 % (+ 0,10 %) SUD-Rail : 17,28 % (+ 0,45 %) CFTD : 14,30 % (- 0,85 %) FO : 7,63 % (- 1,53 %) A l'intérieur de ces résultats, la CGT parvient à progresser de façon significative à l'Exécution (43,25 % soit + 1,27 %) et à la Maîtrise (37,57 % soit + 0,85 %).

A l'intérieur de ces résultats, la CGT parvient à progresser de façon significative à l'Exécution (43,25 % soit + 1,27 %) et à la Maîtrise (37,57 % soit + 0,85 %).

### Elections des commissions administratives paritaires (fonctionnaires) à La Poste

CGT : 23,44%  
CFTD/UNSA : 23,86  
CGC/CFTC : 17,64%  
FO : 12,56%  
SUD : 21,19%  
Autres : 1,32%

### Concernant les Commissions Consultatives Paritaires (Contractuels) à La poste :

CGT : 13,29%  
CFTD/UNSA : 30,61%  
CGC/CFTC : 34,01%  
FO : 9,36%  
SUD : 10,08%  
Autres : 2,64%

Ces résultats sont comparés aux dernières élections CAP de 2014 et CCP de 2013. Si l'on compare avec les élections de 2017, le scrutin le plus proche, mais qui n'était pas de même nature (IRP), la CGT progresse globalement de 1%. Dans le contexte social actuel, la fédération salue l'engagement de ses syndiqués, pour gagner le vote CGT.

### UTILISER LE MOT « POPULISTE », C'EST SE TIRER UNE BALLE DANS LE PIED.

« La perversion de la cité commence par la fraude des mots » Platon.

Dans le champ politique,

« populiste » est devenu l'insulte à la mode. Pour les éditorialistes des grands médias, pour les élites dominantes, il désigne pratiquement aujourd'hui tous ceux qui sont à la droite de Macron... mais aussi tous ceux qui sont à sa gauche. Tout ce qui n'est pas libéral est populiste.

Conclusion : Macron est le rempart de la démocratie, en France, en Europe et même dans le monde.

Historiquement, le mot, jamais, utilisé dans le mouvement ouvrier, n'a pas toujours eu un sens péjoratif.

En fait, seulement deux mouvements se sont explicitement réclamés du populisme et c'était au XIXème siècle : celui formés par des intellectuels russes et celui formé par des petits fermiers américains. Ils n'avaient rien de réactionnaires et leur idéologie était plutôt progressiste (un qualificatif aujourd'hui usurpé par Macron). Ils revendiquaient l'égalité, la justice sociale et défendaient la cause du peuple. Ça vous choque ?

Jusque dans les années 1970 le terme populiste était plutôt associé à des éléments positifs. Il y avait ainsi, par exemple, un grand prix de la littérature populiste. L'un de ses lauréats fut l'écrivain cévenol Jean-Pierre Chabrol qui a célébré le Front Populaire et qui a longtemps collaboré à la Vie Ouvrière, l'hebdo de la CGT. Dans le palmarès on trouve encore : Jules Romains (1932), Henri Troyat (1935), Jean-Paul Sartre (1940), Louis Guilloux

près de nous Bernard Clavel, Clément Lépidis, Raymond Jean, Leïla Sebbar, Louis Nucéra ou encore Olivier Adam ou Dominique Fabre. Doit-on avoir honte de se situer à leurs côtés ?

Le sens du mot a dérivé plus récemment du fait du travail insidieux mené par des intellectuels et des éditorialistes convertis à l'idéologie néolibérale. Pour eux, la démocratie doit être réduite au minimum et le pouvoir doit être exercé par des experts, par des technocrates. Le peuple devient ainsi un problème et non plus une cause à défendre. A partir de là « populisme » devient synonyme de chauvinisme, de racisme, de xénophobie, de fascisme... Le peuple, ainsi disqualifié, devient un danger pour la démocratie disent-ils, en oubliant de préciser que leur projet c'est une démocratie sans le peuple. En oubliant aussi de s'interroger sur leur responsabilité dans le phénomène majeur de ces dernières années : l'éloignement des classes populaires de la vie politique, l'abstention électorale.

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » disait Albert Camus. Que nos adversaires de classe, en fait démophobes, utilisent cette arme n'a rien de surprenant. Mais quand j'entends certains de nos camarades, au sein de notre syndicat, reprendre comme des moutons la même chanson et abandonner ainsi le mot peuple à l'extrême droite, je vois ... ROUGE.

Hervé RIGAULT

Pour ceux qui veulent approfondir la réflexion, je conseille la lecture du livre d'Annie Collovald : « *Le populisme du FN* » un dangereux contre sens (éditions du croquant 2004).

# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Fin de la cotisation sociale, mort de la Sécurité sociale...

Par Michel Etiévent, historien, biographe d'Ambroise Croizat.

Les Français sont-ils conscients de ce qu'ils sont en train de perdre avec les attaques contre la Sécurité sociale ? Ce formidable projet de société qui, selon Ambroise Croizat, devait « mettre fin à l'obsession de la misère », est aujourd'hui en passe de s'effondrer sous les coups de boutoir du gouvernement contre ce qui fait son fondement : la cotisation sociale. Dès 1946, un continuum de plans de casse n'a cessé de mettre à mal une institution devenue pierre angulaire de notre identité sociale.



Aux oppositions de la droite, du patronat, des médecins libéraux, un moment tué par le rapport de forces de l'époque, se sont ajoutés une avalanche de réformes, passant par les ordonnances de 1967 qui ont fait basculer sa gestion dans les mains du patronat, les plans Barre, Fabius, l'impôt CSG de Rocard. Viendront ensuite les mesures de Georgina Dufoix imposant des déremboursements successifs, les lois Veil, Balladur allongeant la durée de cotisation, les plans Juppé puis Chirac, Raffarin attentant aux retraites, les lois Jospin de 2001 imposant les normes européennes aux mutuelles. Sans oublier l'ordonnance Douste-Blazy de 2004 qui videra les conseils d'administration de leurs pouvoirs,

l'instauration de la tarification à l'acte, les lois Bachelot confiant le pilotage de la protection sociale aux « préfets sanitaires » des agences régionales de santé. En imposant l'obligation de la mutualité d'entreprise, l'ANI 2013 accélérera la privatisation.

Si la destruction affichée de la cotisation sociale n'est pas récente, elle est aujourd'hui frontale. Le rêve du patronat est devenu une arme de gouvernement. Il importe de rappeler la quadruple peine qu'elle impose aux bénéficiaires.

Elle est tout d'abord une amputation directe du salaire dont la cotisation est partie intégrante. C'est un « salaire socialisé », fondé sur les richesses créées dans l'entreprise. La seule création de richesses qui va directement du cotisant vers le bien-être des gens sans passer par la poche des actionnaires. Si le salaire net c'est pour le quotidien du mois, le salaire brut c'est pour la vie.

La deuxième peine réside dans la destination même de cette « économie » patronale. Elle n'ira ni vers l'emploi, ni vers l'investissement, mais servira à augmenter les marges patronales et à nourrir les actionnaires.

À cette atteinte aux salaires, s'ajoute la troisième peine : la hausse de la CSG qui alourdit la feuille d'impôt, fiscalise et étatisé un peu plus encore la Sécurité sociale.

Depuis 1995, la part de la fiscalisation dans le financement de la Sécu est passée de 4,9 % à 28 %, tandis que celle de la cotisation sociale tombe de 86,8 % à 67,3 %. Imagine-t-on ce que pourrait devenir une Sécurité sociale abandonnée aux mains de l'État ? Une seule ordonnance, à l'image de ce qu'a vécu l'Espagne, pourrait engendrer des coupes drastiques ou, pire, privatisation immédiate.



La quatrième peine est encore plus lourde. Par la fin du principe de solidarité, la mort de la cotisation sociale n'est rien d'autre que celle de la Sécu. Une coquille vide livrée au privé, aux assurances santé inégalitaires et coûteuses. La fin du droit de vivre dignement.



# Le lien des retraités d'Indre et Loire

## Sports loisirs culture

**Du 11 au 20 janvier 2019**  
**Le cirque MEDRANO à Tours**  
**Parc des expositions**

Le cirque Medrano est heureux de vous présenter son tout nouveau spectacle événement en tournée dans toute la France « ? La Légende du Dragon? ».

Grâce à une mise en scène audacieuse et d'incroyables effets spéciaux, vivez deux heures de spectacle « Live » où Animaux, Acrobates, Trapézistes, Jongleurs et Chanteurs vous emmènent dans une superproduction comme vous ne l'avez jamais vu, avec l'exceptionnelle apparition du légendaire Dragon, une créature gigantesque de plus de 10 mètres?

Endormi depuis des siècles, une légende raconte que seuls les incroyables pouvoirs des artistes de cirque pourraient lui redonner sa force originelle afin de délivrer la Déesse du cirque, prisonnière des gardiens du feu.

**Concert Oldelaf à l'Escale Saint Cyr sur Loire le 7 mars 2019**

Monté pour la première fois sur scène il y a 25 ans Oldelaf vit de multiples aventures scéniques, radiophoniques, télévisuelles, discographiques.... Mais dont le fil rouge est et restera la chanson. Des milliers de concerts à travers la France ont fait de cet artiste infatigable un chanteur au public large et varié, amoureux des (bons) mots, et fidèle en toutes occasions. Oldelaf revient sur scène avec Goliath, son dernier album. Toujours entre tendresse et humour, de tolérance, de désir, d'absurdité... bref, de lui et de nous

**Concert Aion ! Salle Yves Renault à Chambray les Tours le 8 mars 2019**

Aïôn c'est l'énergie Rock qui rencontre l'univers du classique. Les 8 artistes et leurs compositions originales mélangent les univers. Les influences musicales y sont multiples, comme Pink Floyd ou Radiohead tout en y ajoutant, en plus de la base traditionnelle d'un groupe de rock, un quatuor de Chambre.

Ce qui fait la singularité du groupe, c'est qu'il s'agit justement d'un seul et même groupe, qui joue ensemble et ne se cantonne pas à des jeux de "question/réponse" entre ces deux entités, à l'image de La Ballade de Melody Nelson de Gainsbourg.

Le groupe mènera toute l'année un travail avec les élèves chambrayens dans le cadre de musique à l'école ainsi qu'avec les élèves de l'Ecole Municipale de Musique. Le concert sera enrichi d'un Choeur de 100 enfants et d'un mini symphonique.

### A vos agendas

#### Fête 2019 de l'Union Syndicale des Retraités CGT d'Indre et Loire

La quatrième fête de l'USR CGT 37 aura lieu le samedi 18 mai 2019

Une nouveauté cette année nous quitterons le nord du département pour le sud

En effet notre prochaine fête aura lieu au stade GAZELEC de la CMCAS D'EDF/ GDF

Rue de la Maugerie à Veigné

Comme d'habitude le programme et les bulletins d'inscriptions vous parviendront très prochainement

#### **Spectacle Les 7 Doigts De La Main à l'Espace Malraux de Joue les Tours le 1er mars 2019**



Dans la lignée des spectacles des 7 doigts, SisterS nous entraîne dans un voyage « expérientiel » et humain.

Ayin et Miriam sont les soeurs de la chanteuse Lhasa de Sela, partie à l'âge de 38 ans. C'est à la suite de leur rencontre avec Gypsy Snider, metteur en scène des 7 doigts, qu'elles découvrent les arts du cirque. Ensemble, elles créent SisterS, en mémoire à leur soeur.

SisterS est un conte à l'humour subtilement absurde, où l'on navigue dans un monde fantastique empli de symboles, de sons, d'odeurs et d'images.

Une histoire contée par le théâtre gestuel, l'univers du cirque et la pulsion de la danse.

L'histoire est magnifiée par l'influence musicale de leur soeur disparue.

**Le 25 janvier 2019 Spectacle « Le siffleur »**  
**À L'Escale à Saint Cyr sur Loire**

Le siffleur et son quatuor à cordes Il fallait l'inventer : le Siffleur Fred Radix ose tout, donne vie à un spectacle virtuose et propose un spectacle ovni, entre humour décalé, conférence burlesque et maîtrise du sifflet, cassant ainsi les codes pourtant bien solides de la musique classique.

Historien déjanté, il est soucieux de faire rayonner cette culture méconnue au plus grand nombre et pose la musique sifflée comme un style à part entière. Avec force anecdotes, anachronismes et interaction avec le public, son humour absurde et décalé fait mouche à chaque fois.

À partager en Famille (à Partir de 8 ans)

**Le 1<sup>er</sup> février 2019 20h30 concert Jacques Tati**  
**Et L'Ensemble Musical à Joue les Tours**

La vie, c'est très drôle, si on prend le temps de regarder? Jacques Tati

Tati est un orfèvre de la matière sonore, un virtuose du bruitage, qui, associé à un geste, à une chute, permet une puissance comique qui a fait la marque de fabrique de son auteur. Jour de Fête est un film « parlant », un film plein de bruits, de sons, de voix et de trouvailles « sonnantes et trébuchantes ».

Pour ce troisième ciné-concert, Diallèle innove et se glisse dans « la rumeur sonore » de Jour de Fête. Car l'idée première et fondatrice de cette création est de garder une partie de la bande son originelle et de construire à partir de cette matrice fondamentale un tissu musical et sonore inédit.

Les époques se croisent, mais cette fois ci dans la matière même du son. La voix de Tati comme 4ème instrument, à la fois rythmique et harmonique, s'inscrivant dans le post rock saxophonisé de Diallèle.

**Concert « Juliette » à l'Espace Malraux de Joue les Tours le 15 mars 2019**

Et si Juliette "n'aime pas la chanson", nous on adore les siennes !

Une auteure-compositeure-interprète généreuse, instinctive, engagée et maintes fois récompensée, un piano, quatre musiciens pour l'accompagner sur scène, trente ans de carrière : un concert forcément inoubliable.

« Jamais l'interprétation de Juliette, toute en retenue, entre souffle et voix de soie n'avait été aussi belle » France Inter.